

Citadelle de Dinant

Citadelle de Dinant

Contact

Place Reine Astrid, 5
5500 Dinant

+32 [0]82 22 36 70
info@citadellededinant.be

www.citadellededinant.be



L'actuelle citadelle de Dinant a été précédée par un château érigé vers 1040 par le prince-évêque de Liège et dont il ne reste rien. Ce château primitif, presque entièrement rasé par Charles le Téméraire en 1466, fut restauré à maintes reprises, puis reconstruit de 1506 à 1514 par le prince-évêque de Liège, Érard de la Marck. Quelque peu aménagé vers 1630, cet ouvrage fut modernisé à la fin du XVII^e siècle, avant le siège de Dinant par les troupes de Louis XIV en 1675. Pendant l'occupation française, de 1675 à 1698, les fortifications du château furent puissamment renforcées par Vauban, et un nouveau château fut édifié non loin de l'ancien. Hélas, lorsque les Français restituèrent la ville à l'évêché de Liège suite au traité de paix de Ryswyck (1697), ils ne partirent qu'après avoir démolì tous les dispositifs fortifiés !

Trônant sur l'éperon rocheux qui surplombe la collégiale Notre-Dame, les ruines de l'ancien château sont longtemps restées visibles, mais sous le régime hollandais, un projet de construction d'un fort casematé en supprima les derniers vestiges.

Ce nouveau fort, bâti entre 1819 et 1821 sous la direction du capitaine-ingénieur E. Bergsma, se présente sous la forme d'un pentagone allongé et irrégulier qui, tourné vers la vallée, épouse les contours des rochers. Après la révolution de 1830, l'armée belge occupa la citadelle. Déclassée en 1859, elle fut finalement vendue à des particuliers en 1878 qui, depuis lors, l'exploitent à des fins touristiques.

Pour accéder à la citadelle de Dinant, le visiteur a le choix entre gravir l'escalier daté de 1577 aux 408 marches ou emprunter le téléphérique. Quoi qu'il en soit, il pourra visiter le fort et tous les dispositifs défensifs encore existants – caponnières, casemates, meurtrières et canons – ainsi qu'un musée, et jouira d'un fantastique panorama sur la ville de Dinant et sur la vallée de la Meuse.

Visite guidée tous les jours en saison - 1 heure.

En hors saison : remise de plan détaillé - Visite guidée uniquement les week-ends et congés scolaires ou sur demande pour les groupes.

À la citadelle, vous trouverez : le nouveau téléphérique pour l'aller-retour; 408 marches; une belle terrasse; un restaurant confortable, à prix étudié (menus spéciaux pour groupes); une aire de jeux pour les enfants; un vaste parking sur le plateau.

Avril à septembre : 10 à 18 h

Octobre à décembre : 10 - 16 h, fermé le vendredi.

Situé sur plusieurs circuits GPS : voir www.tourismegps.be.

Accessible aux PMR.

Parking.

Site sécurisé.



La citadelle de Dinant renferme un carrosse qui aurait appartenu à madame de Maintenon, venue y retrouver Louis XIV en 1692.